44 Année - N° 3275. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 30 Juillet 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

A la Citadelle

PHEDRE

Mlle Suzanne Gaveau, *de l'Odéon*

Les chorèges semblent vouloir nous montrer toutes les constellations du ciel odéonien. Voici une nouvelle tragédienne : Mlle Suzanne Gaveau qui jouera *Oricie* dans **Phèdre** auprès de Mme Jeanne Delvair (*Phèdre*) et de Mme Monine Prad (de l'Odéon). *Œnone.*

Mlle Gaveau chez les gavots sera bien accueillie. C'est une tragédienne à la voix de cristal et d'une grâce exquise qui séduira les amateurs de haute poésie.

Ve CHORÈGIE

J'avais quinze ans ; l'année scolaire avait été bonne, en manière de récompense, mes parents me conduisirent dans Orange, principauté déchue mais où, sautant les siècles, un cher homme que les miens aimaient bien, Paul Mariéton y donnait chorègie Mes parents étaient alliés à la famille du chorège magnifique. Nous fûmes donc de la fête. Après les vers tragiques devant la grande muraille, nous suivîmes un cortège qui s'ornait splendidement des deux Mounet, de Madame Segond Weber, d'Albert Lambert, et d'un vieil homme qui me parut fort peu gallo-romain, Catulle Mendès. Devant l'Arc de triomphe, une voix d'or et de lumière récita les stances raciniennes. *Paulun* (qui bégayait) me tira l'oreille :

— Tu vois. pe...petit. J'ai ra. . ra.... ramené les dieux à O...Orange.

Ramener les dieux, ce fut dès lors pour moi une obsession. Quinze ans plus tard, je le tentais sur l'émail de Moustiers, glorieux bouclier qu'avaient chargé Jupiter, Vénus Neptune et Daphné. Plus tard, à Riez je réunis près des colonnes de Rome, les autels aux Dieux en allés : Cybèle, Silvain. Esculape: Ces autels étaient de marbre. Les plats, de faïence. Je révais plus vivantes décsses Ayant répéré, essayé de la voix, le mur si grave de la Citadelle de Sisteron, je me promis d'y appliquer la leçon mariétone. A mon appel, Antoine Balpétré qui déjà avait montré ailleurs l'art d'un metteur en scène prestigieux et d'un tragédien insigne, recruta une première troupe. La confiance amicale du munipe aidant, l'appui des *Amis de la Citadelle* accordé, le théâtre de Sisteron existe, vit, vivra (je l'espère). Pour la 5e fois, nous y recevrons celle qui tient d'une main sure, la torche sacrée. Que ces lignes s'achèvent sur l'hommage dû à Madame Jeanne Delvair, hôte de Sisteron.

MARCEL PROVENCE.

Faïence de Moustiers,
28 Juillet 1932.

On nous écrit de Veynes ;

AU JARDIN DE LA GARE

Notre confrère Franc Nohain a chanté jadis les jardins de chemin de fer.

Dans le jardin qui n'est
Q'un jardinet
Où des parties de tennis et de croquet
Difficilement se pourraient faire.

Qui ne connaît le jardin de la gare de Veynes ? Il est moins célèbre que le jardin du Luxembourg mais il a son charme et son utilité. Il abrite des voyageurs entre deux trains. Les conversations y sont aimables mais on y entend rarement des vers de Corneille ou de V. Hugo !

Et cependant l'autre après-midi on a pu les surprendre, murmurés avec un art divin.

L'illustre doyen de la Comédie française, M. Albert Lambert et le distingué pensionnaire de l'Odéon, M. Fr. Rozet retour du spectacle de la citadelle de Sisteron y attendaient l'express des Alpes. M. le Doyen regagnait Paris où il devait jouer *Ruy Blas* à la matinée nationale du 14 juillet, M. Rozet allait au Casino de Dauville jouer *Sapho* avec Cécile Sorel. Mais M. Albert Lambert devait jouer à Orange *Polyeucte* et il repassait son rôle dans le jardinet de la gare tandis que M. Rozet lui donnait la réplique, Si on avait su cela.... On aurait pu sans courir la route entendre le doyen de la Comédie française Du moins les oiseaux du jardin ont-ils entendu la voix d'or de l'illustre tragédien car ils n'avaient jamais été à pareille fête, habitués qu'ils sont aux sifflets des locomotives, ces concurrents intempestifs des rossignols.

Chronique Sportive

SISTERON-VELO. - Course cycliste du 15 Août. — *C'est le 15 août qu'aura lieu la grande course cycliste qui empruntera les vallées du Sasse, de la Méouge et du Jabron.*

Les commissaires ont déjà parcouru le circuit qui comprend 132 kilomètres ; ils se sont assurés les concours des nombreuses municipalités et surtout de M. Jouve A. de Mocène, si connu qui est en ce moment en villégiature à Lachau (Drôme).

Cette manifestation sportive placée sous le patronage du P. D. et sous le contrôle de l'U. V. F. doit classer le Sisteron-Vélo parmi les sociétés les plus actives de la région.

Nous possédons des animateurs actifs des précieux concours nous sont assurés, il n'est pas un seul sisteronnais, vraiment épris de sa petite patrie, qui ne tiendra à cœur d'apporter son concours pécuniaire à cette épreuve sportive en apportant leur offrande à M. Latil, café National, qui leur permettront de doter notre course de prix rémunérateurs pour les as de la pédale.

N'oubliez pas que la plupart des coureurs qui viendront chez nous, participent la veille, 14 août, à la course de Digne dite " Tour du Lycée ".

* * *

Critérium des Alpes. — *C'est demain dimanche que passera à Sisteron la grande course cycliste dénommée le Critérium des Alpes qui réunira les meilleurs coureurs venant des deux Savoies, Isère, Drôme, Hautes et Basses-Alpes.*

Le circuit qui comporte 140 km. partira de Gap, passera par Veynes, Aspres Laragne, Ribiers, Sisteron (contrôle fixe au café National vers 4 h. 30) Le Poet et Gap.

Traversée de Sisteron : La course traversera la rue Droite, la rue de Provence (contrôle au café National). Les coureurs tourneront devant l'hopital pour traverser Bourg-Reynaud en passant par les Cordeliers, la rue Porte-Sauve, la rue Chapuzie et son prolongement pour sortir au bas du Cours Melchior Donnet et tourner vers le Pont de Buêch et le Poet.

* * *

Les propriétaires de chiens sont priés de les tenir en laisse ce jour là pour éviter tout accident,

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Syndicat d'Initiative. — Pour permettre l'écoulement complet des billets de la souscription à lots, le tirage qui était fixé au 31 juillet courant est reporté au 28 août prochain.

Hâtez-vous de prendre vos billets !

La Ruche Sisteronnaise demande **un jeune homme** de 15 à 16 ans pour aider à la vente à la Voiture-Magasin.

Service des Eaux. — Le Maire rappelle aux habitants qu'il est absolument interdit à toute personne, quelle que soit sa profession de toucher aux bouches d'incendie, aux bouches à clef placées à l'entrée des immeubles, aux vannes, en un mot à toutes installations extérieures du réseau d'eaux. Les agents du service ont seuls qualité pour procéder aux réparations nécessaires.

Toutes contraventions constatées seront déférées au Parquet.

Fête du Sou des Ecoles Laïques. — La fête enfantine favorisée par un temps magnifique a obtenu un succés complet, les jeux ont été très animés, les récompenses chaudement disputées, fillettes et garçons ont rivalisé d'entrain, le mât de cocagne fut rapidement dépouillé par de hardis grimpeurs, les cruches cassées ont laissé choir leur contenu un peu plus lentement, tout de même un lapin fut mis à jour au milieu des cris de joie de tout l'assistance.

M. et Mme Descombes ont bien voulu honorer de leur présence cette petite fête et même présider à la distribution des récompenses. En quelques mots heureux M. l'Inspecteur d'Académie a remercié la municipalité et la Société du Sou des Ecoles Laïques pour l'organisation de la fête, ainsi que Mmes les Institutrices et MM. les Instituteurs de l'effort accompli. Il a expliqué ensuite aux enfants dans quel esprit la société a attribué un livret de Caisse d'Epargne à chaque classe ; c'est à l'élève qui a montré le plus d'application à l'étude, c'est la récompense de l'effort accompli pendant toute l'année scolaire.

Le goûter impatiemment attendu fut servi par nos gracieuses jeunes filles qui se sont mises très gentiment à la disposition des Maîtres et Maîtresses de chaque classe.

Les chœurs chantés par les élèves de Mlle Peyron et de M. Rouvier ont été parfaits d'exécution. Une farandole allègrement conduite par nos jeunes filles et les plus jeunes des commissaires de la fête a entrainé tous les enfants et terminé la soirée.

Nos remerciements vont aux organisateurs de cette belle fête

* * *

Le personnel enseignant des écoles primaires de garçons et de filles de Sisteron adresse ses plus vifs remerciements à tous les membres de la société du Sou de l'Ecole laïque et tout particulièrement à M. Turcan, adjoint au maire, président de cette société et à M. Gaillard, Receveur des Postes, trésorier. qui ont ogarnisé avec un grand dévouement la charmante fête enfantine de dimanche 24 juillet au théâtre de la Citadelle. Il remercie également les nombreux et généreux donateurs dont les offrandes ont comblé de joie nos petits écoliers, les musiciens de Sisteron et de Laragne qui ont prêté leur concours dévoué ; les jeunes filles et les jeunes gens qui ont et aimablement assuré la distribution du goûter ; les employés des P.T.T. qui se sont occupés d'une partie de l'organisation matérielle de la fête, et enfin toutes les personnes qui ont témoigné leur attachement à nos écoles en venant assister aux ébats et aux jeux de nos jeunes élèves.

Le personnel a été particulièrement heureux de l'honneur qu'a bien voulu lui faire M. Descombes, inspecteur d'Académie, accompagné de Madame Descombes, en venant présider cette aimable fête. Il leur adresse ainsi qu'à M. le Maire de Sisteron et à la municipalité qui a offert un succulent goûter aux enfants ses plus sincères remerciements.

* * *

Vinrent ensuite les jeux qui intéressérent vivement nos jeunes enfants a qui de nombreux jouets furents distribués.

Signalons cependant que les trois ballons Michelin ont été attribués : un à la classe de M. Rouvier, un à la classe de M. Fauque, le troisième à l'école de la Baume pour être utilisé en commun par les élèves de chaque classe,

Congrès de l'Union Mutualiste départementale des Basses-Alpes. — Dimanche 7 aout prochain aura leu à Annot sous la présidence d'honneur de Messieurs les parlementaires et de M. le Préfet des Basses-Alpes, le Congrès annuel de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels des Basses-Alpes.

Ce congrès sera extrêmement important car il aura un caractère interdépartemental.

D'excellents orateurs, choisis parmi les personnalités les plus qualifiées de la Mutualité du Sud Est, prendront la parole sur les importantes questions à l'ordre du jour.

Outre les mutualistes bas-alpins en effet, il réunira les dirigeants des Fédérations Mutualistes des Alpes Maritimes du Var et de Marseille, accompagnés de nombreuses délégations de leurs départements respectifs.

* * *

Les mutualistes hommes et dames de Sisteron qui désireraient assister au Congrès d'Annot en faisant aussi un magnifique voyage sont priés de se faire inscrire à la Librairie Lieutier.

Le prix du voyage aller et retour sera d'environ 50 fr. Dernier délai d'inscription Lundi 1e Août.

On nous communique avec prière d'insérer :

Coopérative "La Ruche Sisteronnaise". — Un groupe de deux cents sociétaires étonnés de ce que le Conseil d'Administration n'ait pas encore fixé la date de la deuxième réunion qui devait suivre l'Assemblée générale eu 12 juin desirerait connaitre, sans retard, cette date à l'effet de permettre d'éclaircir une situation qui ne saurait durer ce qui pourrait être préjudiciable à la Société.

En publiant cette note, nous faisons connaître aux intéressés qu'ils obtiennent satisfaction s'ils veulent bien se rapporter à la convocation lancée par l'administrateur délégué de la Ruche Sisteronnaise, *soucieux lui aussi de ses fonctions, qui parait dans ce même numéro*

© VILLE DE SISTERON

Société de pêche " La Gaule Sisteronnaise ". Il est rappelé aux sociétaires que seule la pêche à la ligne flottante est admise dans le lot du Buech compris entre le pont de la route Nationale et le confluent avec la Durance. En conséquence aucune ligne plombée non tenue à la main, ne saurait être tolérée, et les infractions au règlement seront, à l'avenir très sévèrement réprimées.

Société de Chasse. — MM. les chasseurs sont informés que dès maintenant ils peuvent retirer leur carte de sociétaire chez M. Barthélémy « Café de la Mairie ».

Les pouvoirs publics n'ayant pas cru devoir supprimer l'emploi du furet malgré les demandes réitérées et des sociétés et de la fédération des sociétés de Chasse. La société de chasse de Sisteron autorise purement et simplement l'emploi du furet. Dans ces conditions elle espère que tous les chasseurs sans exception voudront bien venir retirer leur carte au café sus indiqué. Prix de la carte 15 fr.

Il sera donné une réunion générale un peu avant l'ouverture ou tous les chasseurs sont priés d'assister. Il sera traité de la question garde et de l'emploi des fonds provenant des cotisations. La Commission.

Etat-Civil

du 22 au 31 Juillet 1932

NAISSANCES

Jean-Adrien-Louis Jouine, au Glissoir.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Roman Marcel-Paul-Marius, ébénisie à Sisteron et Gauthier Irène-Eugénie-Augusta, s. p. à Noyers,

MARIAGES.

Néant

Décés

Emma-Marie-Eglantine Touche, épouse Béraud, 58 ans, rue Saunerie.

Le 14 août on jouera à la Citadelle de Sisteron *Phèdre* de Racine.

Phèdre est en vente à la l'imprimerie-librairie LIEUTIER, Sisteron.

A louer, appartement convenable, Eau, cabinets, électricité. Belle vue. L'appartement est meublé.

S'adresser au bureau du journal.

A l'eau ! A l'eau !

Cet été, quittant Sisteron
Dans le Buech dédaignant la nage
Si vous partez vers quelque plage
Alors nous vous conseillerons.

Car par les froids ou les chaleurs
Notre conduite étant tracée
Nous pouvons donner aux baigneurs
quelques conseils ;.... une " brassée " !

Ne changez pas, prenant un bain,
De maillot, à propos de botte,
Ne vous transformez pas en " vain "
Pour aller plonger dans la flotte !

Arborez avec élégance
Maillot noir ou de ton divers
Mais jamais couleur d'espérance
On vous prendrait pour un...dos vert !

N'allez pas glisser votre hanche
Entre quatre nageurs sur dos.
C'est malsain Le danger est gros
De se mettre entre ....quatre planches !

Entre deux trop maigres nageuses
Ne barbotez pas dans les flots
Elle est ainsi très dangeureuse
La nage dite entre deux...os !

Pour nager très rapidement
Sachez le Monsieur, ou Madame,
Vous le ferez facilement
Si vous criez à fendre...lame !

Et si le bain vous est contraire
Alors, assis dans un fauteuil
Vous n'aurez qu'une chose à faire :
Rincez vous seulement un œil !

Tout ceci n'est pas de la blague
Mais je vais cesser il est temps
Je parle Mer depuis longtemps
Depuis trop longtemps je...dis "vague"

D'ailleurs la journée est très chaude
Et vous trouverez c'est certain
Laissant là mes tièdes quatrains
Plus agréable et plus commode
D'aller vous aussi prendre un bain !

22 Juillet 1932. André TERRAT.

La Ruche Sisteronnaise

Société Coopérative de Consommation

Sisteron (Basses-Alpes)

ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CONVOCATION

L'Assemblée Générale extraordinaire de LA RUCHE SISTERONNAISE, Société Anonyme à personnel et capital variable dont le siège social est à Sisteron, Rue Mercerie, se réunira dans la salle des Variétés à Sisteron le dimanche **21 août 1932, à 15 heures**. pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1· — Refonte des Statuts.

2· — Soumission à la loi du 7 mai 1917.

3· — Transformation de l'Assemblée Générale en Assemblée Générale à deux degrés.

4· — Renouvellement de tout le Conseil d'Administration.

Cette Assemblée Générale est appelée à délibérer sur cet ordre du jour qui a été soumis à l'Assemblée Générale du 12 juin 1932, qui n'a pu délibérer à défaut du quorum prévu par la loi.

L'Administrateur - Délégué,
GALLISSIAN

Note du Conseil. — La présence de tous les Coopérateurs à cette Assemblée est indispensable. Nous invitons particulièrement nos Sociétaires de la campagne, s'ils veulent que leur **voiture-magasin** continu à leur apporter les bienfaits de la Coopération. Venez défendre vous-même son développement qui se trouve menacé par l'égoïsme de certains. La présente convocation sera exigée à l'entrée de la salle.

Le Conseil d'Administration.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à Sisteron.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le **Dimanche onze septembre** mil-neuf-cent-trente-deux, à **quatorze heures**, en la mairie d'**ENTREPIERRES**, hameau de **Mézien**, il sera procédé par le ministère de Me BUES, notaire à SISTERON, à l'adjudication volontaire aux enchères publiques, du **domaine rural**, ci-après désigné, sis sur le territoire d'Entrepierres, quartier de Mézien, appartenant aux frères et sœur ANDRE.

Premier Lot

DOMAINE RURAL

composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, sol, cour, jardin, prés arrosables de l'eau du Riou, labours, bois, patures et vagues, constituant un seul tènement qui parait être cadastré, section C, sous les numéros : 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 347 p, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 365, 367, 368, 369, 370, 371, 373, 375, 384, 385, 385 p, 389, 582, 583 p, 584 p, 585, pour une superficie totale de 54 hectares, 97 ares, 96 centiares (dont 7 hectares, 28 ares, 10 centiares en labours, 1 hectare, 4 ares, 20 centiares, en pré et jardin, 11 hectares environ de bois ; le surplus en bruyère et vagues).

Mise à Prix seize mille francs, ci.. 16.000 frs.

Deuxième Lot

Parcelle, en bruyère et vague, au Colet des Monniers (numéros 139 p, 140 section A, de 91 ares, 9 centiares), traversée par la route de Sisteron à St-Geniez, confrontant : au levant : ancienne route ; au midi : Roman, Armand et Chauvin Emile ; au couchant : Paret et Guieu et au nord : Paret.

Mise à Prix Deux cents francs, ci... 200 frs.

Troisième Lot

Parcelle, en nature de bruyère, quartier de Champ de Michelé (numéro 178, section A, de 1 hectare, 9 ares, 10 centiares) confrontant : au levant : Paret ; au midi : Meyssonnier au couchant : Paret et au nord : les hoirs Roman.

Mise à Prix Deux cent cinquante frs. ci. 250 frs.

Quatrième Lot

Bois, au quartier de l'Adrech (numéro 483 section C, de 1 hectare, 89 ares, 10 centiares)

Mise à Prix cinq cent francs, ci. 500 frs.

Ablotissement

Il y aura ablotissement général de tous les lots mis en vente.

Entrée en jouissance
Réserve de récoltes

Entrée en jouissance au vingt-quatre août mil-neuf-cent-trente-deux, sous réserve de l'enlèvement de toutes les récoltes pendantes par branches et racines.

Acquisition d'un Domaine voisin

Tout acquéreur éventuel aura avant les enchères, la faculté de traiter par promesse de vente, l'adjonction au domaine sus-désigné, du domaine y attenant de l'ancien **Moulin de Mézien**, d'une superficie de 7 hectares environ. Ledit domaine comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation en bon état, chute d'eau prés et labours arrosables de 1 hectare, 21 ares ; le surplus en bois et vagues.

Pour tous renseignements et pour traiter avant les enchères, s'adresser à Me BUES, notaire à Sisteron.

BUES.

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

APPORT
de
fonds de commerce en Société

Première publication

Suivant acte reçu par Me **Jean ESMIEU**, notaire à SISTERON, le vingt huit Juillet mil neuf cent trente deux enregistré au bureau de Sisteron, le vingt neuf Juillet même mois folio 69, case 393, contenant les statuts de la Société **GARAGE MODERNE**, société à responsabilité limitée au capital de CENT MILLE francs, ayant pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de **Garage Réparation, Location, Achat et Vente de voitures Automobiles**, dont le siège est à SISTERON, avenue de la Gare, et formée pour une durée de quinze années à compter du premier Juillet mil neuf cent trente deux entre Monsieur François Théodore JOURDAN, garagiste, et Monsieur Marcel FIASTRE, mécanicien, demeurant l'un et l'autre à Sisteron, ledit Monsieur JOURDAN a fait apport à ladite société du fonds de commerce de **Garage et Réparations de Voitures Automobiles** connu sous le nom de :

GARAGE MODERNE

qu'il exploitait à Sisteron, avenue de la Gare.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la deuxième publication en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU.

CHOCOLAT DE
l'UNION

COLLECTIONNEURS, hâtez-vous de terminer votre collection selon les instructions de notre **notice bleue** car le 1er Janvier paraitra notre **notice verte** vous offrant de ravissantes montres-bracelets fabriquées par l'une des premières maisons d'horlogerie.

On demande une **bonne**, s'adresser à la boucherie RICHAUD, Sisteron.

Etude de Me Guillaume BUES
notaire à Sisteron.

Vente de Fonds de Commerce

Première Insertion

Aux termes d'un acte reçu par Me BUES, notaire à Sisteron, le vingt-cinq juillet mil-neuf-cent-trente-deux, enrégistré au bureau de ladite ville, le lendemain, folio 67, numéro 380, Monsieur Paul Henri Clément GONDRE, coiffeur et Madame Hortense Marie PERRIN, sans profession, son épouse, domiciliés et demeurant ensemble à Sisteron, ont vendu à Monsieur Kléber Marius BRUNEL, garçon coiffeur, domicilié et demeurant au même lieu : un fonds de commerce de

SALON de COIFFURE pour hommes, et de vente d'articles de parfumerie et d'objets de toilette, situé à Sisteron, Rue Droite, N° 8, leur appartenant.

Les oppositions, seront valablement reçues à Sisteron, en l'étude de Me BUES, notaire, où domicile a été élu, dans les dix jours de la deuxième insertion du présent avis.

BUES, notaire.

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à Sisteron

Vente de Fonds de Commerce

Deuxième Publication

Suivant procès-verbal dressé par Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le neuf juillet mil-neuf-cent-trente-deux, enregistré au bureau de Sisteron le quinze du même mois, Folio 62 Case 365

A la requête de Monsieur François Célestin MOYNE, et de Madame Eugénie Marie Magdeleine VESIAN, son épouse, propriétaires demeurant ensemble à SISTERON créanciers privilégiés poursuivant la vente de fonds de commerce ci-après, en présence ou eux dûment appelés de :

1° — Monsieur Raymond POHER restaurateur, et de Madame Thérèze PARET, son épouse, domiciliés à SISTERON, détenteurs du fonds à vendre.

2° — Et de Monsieur Joseph CASSAN, propriétaire, demeurant à CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, propriétaire, de l'immeuble où est exploité ledit fonds,

Il a été adjugé à Monsieur Gabriel COLOMBON, cuisinier, demeurant à AIX-EN-PROVENCE, villa Magdeleine,

un fonds de commerce d'HOTEL RESTAURANT, exploité à SISTERON, appartenant aux époux POHER sus-nommés, et connu sous le nom de

Restaurant de Provence

avec tous ses éléments à l'exclusion des marchandises le garnissant et que l'adjudicataire devra reprendre à dire d'experts.

(*Insertion au Bulletin Officiel du 27 courant, Numéro 37.739.*)

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la présente insertion à SISTERON, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU.

Je cherche à louer ou acheter petite **propriété rurale** 4 ou 5 pièces à proximité de Noyers-sur-Jabron, Sisteron ou Volonne. Ecrire M. LAUR, propriétaire Hôtel-de-la-Gare, Juan-les-Pins (A-M).

Les articles de Pèche sont en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier, Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à Sisteron

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, notaire à Sisteron, le treize juillet mil-neuf-cent-trente-deux, enregistré au bureau de Sisteron, le quinze du même mois, folio 62 case 364 :

Monsieur LEVESQUE Delphin-Augustin, cafetier, et Madame Perrette JANSSON, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON ont vendu à Monsieur BARTHELEMY Frédéric Ernest Félicien, ancien cafetier, demeurant à SISTERON, le fonds de commerce de CAFE et DEBIT de BOISSONS connu sous le nom de

CAFÉ DE LA MAIRIE

qu'ils exploitaient à Sisteron, place de la Mairie, dans un immeuble leur appartenant.

Insertion au Bulletin Officiel du 27 courant Numéro 37.740.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours du présent et dernier avis, à Sisteron, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU.

Précaution indispensable

Le succès toujours croissant de la poudre Louis Legras a suscité bien des imitations. Aussi recommandons-nous d'exiger sur l'étiquette, sur la boite et sur son enveloppe bleue, les mots « Louis Legras ». En effet, ce remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, est le seul qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guerisse progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

AVIS

L'Atelier de Madame BOURGEON couturière à été transféré depuis le 1er Juillet au numéro 6, rue Droite chez Mademoiselle Lyon.

ANTHRACITES ET BOULETS
(prix raisonnables)

Bois de chauffage,
Charbons de bois, 40 fr. les 100 k.
— livraison à domicile —
S'adresser chez M. C. MAGAUD, camionneur, rue Saunerie, Sisteron.

Spécialité de Filet

— Tout fait à la main —

Panneaux, Dessus de lits, etc..
Plafonniers en rubans, coussins
Fantaisies Parisiennes

S'adresser à Madame **PRIOU**, « aux Variétés ».

Ecole
Sténo-Comptabilité

Dactylographie sur machine à écrire UNDERWOOD

M. ATTANASIO, à l'honneur d'informer le public que son école fonctionne à DIGNE, 8, *rue du Jeu de Paume.*
Elle prépare les élèves aux examens et aux concours divers.
Se faire inscrire.

On demande un apprenti typographe, s'adresser au SISTERON-JOURNAL.

Vieux journaux à vendre. S'adresser à l'imprimerie-papeterie Lieutier.

Dr Audibert ROUSSET

(nez - gorge - oreilles)
33, Bd Philipon, MARSEILLE.
Consultations :
MANOSQUE, Hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h
DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.
SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

Maladies de la Femme
LE RETOUR D'AGE

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon } Liquide / Pilules { 10 fr 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer !!

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 6millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes Seyne-les-Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

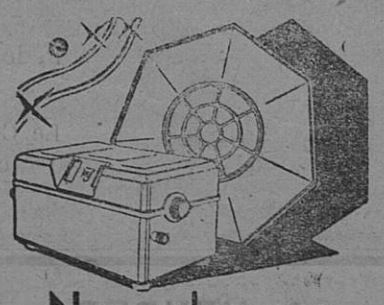

Ne parlez pas de T.S.F...

... si vous n'avez jamais entendu un poste secteur Philips équipé avec Miniwatt.
Demandez-nous une démonstration gratuite ; elle ne vous engagera à rien mais vous pourrez dire votre mot.

PHILIPS

Plomberie - Ferblanterie - Zinguerie

Réparations — Articles de Ménage

LOUIS REVEST

Place de l'Horloge — SISTERON

Lampes — Réchauds « *Tito Landi* » accessoires et pièces de rechanges

Réchauds — Chauffe bains à essence, allumage direct à l'allumette, marche garantie avec assurance

Réchauds de toutes marques -o- Réparations

Location Automobiles

M. GALVEZ tient à la disposition du public des autocars 18 places pour excursions et randonnées de même que pour pélérinages sur toutes directions.

J. GALVEZ, Taxis à Sisteron

Téléphone 2.

CHAUFFAGE - EAU CHAUDE - CUISINE
avec un seul appareil

le fourneau VÉBÉ

BOUTILLON & VEYRON

6, Rue des Bons-Enfants :: GRENOBLE
R. C. Grenoble 10.103 Téléphone 9.60

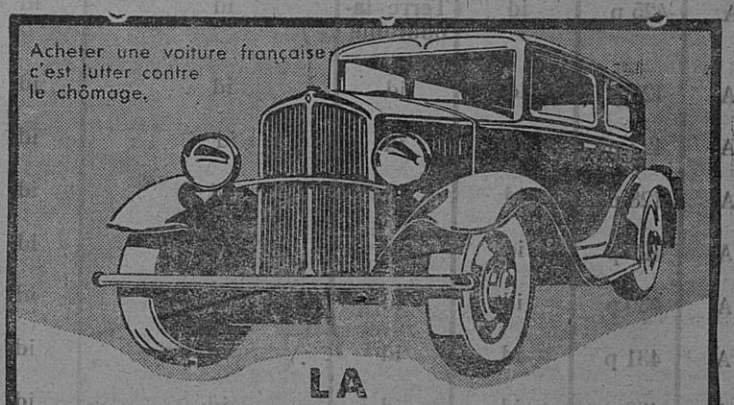

LA MONAQUATRE 1932

Ceux qui désirent une voiture ÉCONOMIQUE - SOLIDE - ÉLÉGANTE doivent d'abord exiger qu'elle ait **DES DIMENSIONS NORMALES**

LA MONAQUATRE 7 CV RENAULT 4 cylindres est la seule qui remplisse ces conditions : Elle offre 4/5 places très spacieuses (1 m. 17 aux places avant — 1 m. 23 aux places arrière)

SA CONSOMMATION EST RÉDUITE

9 litres 06 d'essence aux 100 kms sur Paris-Bordeaux à 59,9 de moyenne sous le contrôle de l'A.C.F.

ELLE RÉALISE EN TOUTE SECURITÉ DE BELLES MOYENNES

96 kms 445 de moyenne pendant 6 heures consécutives à Montlhéry, sous le contrôle de l'A.C.F.

Il n'existe pas de voiture aussi spacieuse et dont le coût d'exploitation soit moins élevé : l'amortissement d'une Monaquatre est très faible car cette voiture conserve longtemps sa valeur grâce à sa robustesse.

C'EST LA PLUS MODERNE DES VOITURES ÉCONOMIQUES

8 carrosseries dont une conduite intérieure 4/5 places. **18.400**

51-53, Champs-Élysées, PARIS - BILLANCOURT (Seine) et chez tous les Agents.
Vente à crédit par la D. I. A. C.

4355

RENAULT

GARAGE CENTRAL
SISTERON

Chez votre Libraire demandez

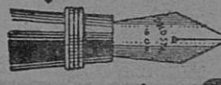

GOLD STARRY

"Le Stylo qui marche"

Nouveaux Modèles de Fabrication Française

FONCTIONNEMENT GARANTI

En vente à la Librairie LIEUTIER,

© VILLE DE SISTERON

DÈPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Avis donné en application de l'article 23 de la loi du 3 Mai 1841

ACQUISITION

pour les besoins des Services militaires des terrains situés sur le territoire de la COMMUNE DE SISTERON

TABLEAU DES OFFRES

(suivant arrêté préfectoral en date du 9 Mai 1931)

N° du plan	Cadastre Section	Cadastre N°	Lieu dit	Nature des propriétés	Noms et prénoms, domicile des propriétaires Inscrits à la matrice des rôles	Noms et prénoms, domicile des propriétaires Actuels ou présumés tels	Noms des locataires, fermiers et autres indemnitaires.	Emprises	Offres par parcelle	Offres globales par indemnitaire	Observations
1	A	420 p bis	Chantereine	Terre labourable	Cie des Produits Chimiques Alais Froges et Camargues, 9, rue Grolée à Lyon.	Le même	L'Etat en vertu d'un contrat de louage passé le 18 avril 1917 entre la Compagnie Alais Froges et Camargues et le Sous Secrétaire d'Etat des fabrications de Guerre.	63a, 44ca	5.075, 20		
2	A	421 p	id	id	id	id	id.	1h, 31, 81	10.544, 80		
3	A	422 p	Météline	Pré	id	id	—	8, 28	662, 40		
4	A	425 p	id	Terre labourable	id	id	—	41, 81	3.344, 80		
5	A	426 p	id	id	id	id	—	1, 06, 26	8.556, 80	69.876,80	
6	A	427 p	id	id	id	id	—	1, 53 83	12.306, 40		
7	A	428 p	id	id	id	id	—	90, 71	7.256, 80		
8	A	429 p	id	id	id	id	—	70, 06	5.604 80		
9	A	430 p	id	id	id	id	—	19, 15	1.532, 00		
10	A	431 p	id	id	id	id	—	19, 75	1 582, 40		
11	A	432 p	id	id	id	id	—	1, 62, 31	12.984, 80		
12	A	433 p	id	id	id	id	—	6, 32	425, 60		
13	A	530	Chantereine	Pré	Société des Forces Motrices de la Durance, 9, rue Grolée à Lyon.	id	—	19, 27	1.541, 60		
14	A	531	id	Vague	id	id	—	5, 96	476, 80	4 420,80	
15	A	534	id	Terre labourable	id	id	—	1, 77	141, 60		
16	A	417 p	id	Vigne	id	id	—	25, 25	2 260, 80		
								9h, 28a, 72ca		74.297,60	
							Maxime Antoine de TAILLAS château de la Gazette à Sisteron (servitude d'acqueduc)			2.000,00	
							Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. (Résiliation du bail du poste de sectionnement).			12,50	
								Montant de l'indemnité		76 310,10	

Pour copie conforme :

Marseille, le 27 juillet 1932.

P. le Chef de Bataillon Haismann, chef du Génie en permission,

Le Chef d'Escadron MATHIEU,
chargé de l'expédition des affaires,
MATHIEU.

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Photographie d'Art
Maison REYBAUD
J. BAROUX, Successeur
opère tous les jours de foire de 10 h. à 18 heures,
S'adresser Maison CLERGUE, 2me étage Sisteron.

A VENDRE :
lapins gras. *S'adresser à M. BARTHELEMY, Café de la Mairie, Sisteron.*

l'Annuaire des Basses-Alpes
est en vente à l'Imprimerie-Librairie
P. LIEUTIER Sisteron.
Joindre 1 fr. pour envoi par poste.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON